

# Entreprises, Institutionnels et Associations

Tarification au 1<sup>er</sup> octobre 2020



Le présent document comprend les conditions tarifaires standards applicables aux opérations les plus courantes en l'absence de conditions particulières souscrites par le Client.

Elles sont susceptibles d'être modifiées à tout moment dans les conditions prévues pour la modification des conditions financières conformément aux conditions générales des différents contrats conclus avec la Banque.

Les présents tarifs sont exprimés HT.

Conformément aux règles applicables aux établissements bancaires, la majorité des commissions est exonérée de **TVA**, sauf celles signalées par le symbole **TVA**. Il convient, dans ce cas, lorsque la **TVA** est dûe, d'ajouter au montant HT des commissions, la **TVA** au taux en vigueur à la date de l'opération.

**Votre chargé(e) d'affaires se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.**

# Sommaire

## Gestion de compte

La tenue de compte  
 Les recherches  
 Le service international d'ouverture de compte à distance

## Les services de communication bancaire

Les solutions Internet  
 Les solutions par échange de fichiers  
 Les solutions SWIFT  
 L'échange de données Cash Management

## Moyens de paiement France & Europe

Les encaissements  
 Les paiements  
 Les impayés, incidents et divers

## Moyens de paiement internationaux

Les encaissements  
 Les paiements  
 Le change

## Monétique

L'offre cartes porteurs  
 Les retraits d'espèces en zone euro  
 Les retraits d'espèces et paiements hors zone euro  
 L'offre commerçants

## Commerce international

A l'import  
 A l'export  
 Les garanties internationales

## p. 4 L'offre de crédit p. 15

Les principales conditions d'arrêtés de compte  
 Les crédits court terme : l'escompte, les cessions de créances loi « Dailly »  
 Les crédits long terme : les prêts, le leasing mobilier  
 Les garanties

## p. 6 L'information annuelle des donneurs de cautions

## Les solutions de cash management p. 18

La centralisation de trésorerie domestique  
 La centralisation de trésorerie internationale

## p. 8 Les solutions de placement p. 19

Les ordres de bourse  
 Les droits de garde  
 Les OPC du groupe HSBC  
 La Gestion déléguée  
 Les dépôts

## p. 10 L'épargne réglementée

## Les principales dates de valeur p. 21

Les opérations France et SEPA  
 Les opérations internationales

## p. 11 Les opérations de change

## Les offres packagées p. 23

## p. 12

# Gestion de compte

Commissions HT			Description
<b>La tenue de compte</b>			
Commission d'actualisation administrative, juridique et comptable TVA	Pour les entreprises	Mini. 195 €, maxi. 1300 €	Perception annuelle à terme échu. Tarif en fonction de la complexité du dossier et du chiffre d'affaires pour les entreprises ou du budget pour les associations et institutionnels.
	Pour les associations et institutionnels	Mini. 150 €, maxi. 600 €	
Frais de tenue de compte	Par écriture	0,40 €	Ou sa contre-valeur en devise pour un compte en devise.
	Minimum mensuel	31€	
Commission de mouvement	Minimum	0,12 %	En fonction de la nature et du chiffre d'affaires de l'entreprise, calculée sur les mouvements commerciaux enregistrés au débit du compte sur la période d'arrêté.
	Maximum	0,30 %	
	Minimum mensuel	13 €	
Relevés de compte	Journaliers	32 €	Commissions perçues mensuellement.
	Quinzaines	7 €	
	Mensuels	Gratuit	
<b>Services Bancaires de Base</b>			
Services Bancaires de Base (Droit au Compte)		Gratuit	Services bancaires fournis pour les comptes ouverts sur injonction de la Banque de France dans le cadre du droit au compte prévu par l'article L312-1 du Code monétaire et financier.
<b>Les recherches</b>			
Frais de recherche d'un document TVA	Par document	30 €	Un devis pourra être fourni selon la complexité du dossier et du volume de recherches.
Frais de recherche sur chèque TVA	Par chèque		
Information des commissaires aux comptes TVA	Par demande	150 €	
Lettre d'honorabilité TVA		50 €	
<b>Les autres opérations</b>			
Commission d'intervention	Par opération, dans la limite de 5 par jour	8,50 €	Incident de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (écritures générant un solde débiteur non autorisé).
Frais par saisie administrative à tiers détenteur	Dans la limite de 10% du montant dû au Trésor Public	Maxi. 100 €	
Autres voies d'exécution		110 €	
Lettre au débiteur		15 €	
Frais d'envoi de chéquier		2,60 €	Hors frais postaux.
Frais d'envoi de carte		2,30 €	
Frais pour compte inactif	Par an et par compte	Maxi. 30 €	Après 12 mois d'inactivité au sens de l'article L312-19 du Code Monétaire et Financier.
Ouverture de compte devises		Gratuit	
Frais de location de coffre-fort TVA	Cotisation annuelle	Nous consulter	Offre plus commercialisée

Commissions HT			Description
<b>Le service international d'ouverture de compte à distance</b>			
<i>Pour les personnes morales appartenant à un Groupe client d'une entité du Groupe HSBC hors de France, bénéficiant du service international d'ouverture de compte à distance en France et d'une gestion globale de la relation.</i>			
Frais d'ouverture de compte à distance	Ouverture du 1 <sup>er</sup> compte	1 500 €	
	Par compte additionnel	500 €	
Forfait global de fonctionnement <i>TVA</i>	Par mois	400 €	Offre limitée aux entités dont le CA - ou les flux annuels confiés - est ≤ 2,5 M€. Forfait incluant la commission de mouvement, les frais de tenue de compte, la commission d'actualisation administrative, juridique et comptable, les frais sur prélèvement SEPA électronique émis, les frais de virement électronique reçu (virement de trésorerie et/ou virement international avec ou sans change), les frais de virement électronique émis (virement SEPA et/ou virement SEPA instantané et/ou virement de trésorerie et/ou virement international avec ou sans change) et l'abonnement mensuel du service de communication bancaire <i>HSBCnet</i> .

Pour les personnes morales appartenant à un Groupe client de HSBC en France, bénéficiant du service international d'ouverture de compte à distance hors de France au sein d'une entité du Groupe HSBC et d'une gestion globale de la relation : Nous consulter.

# Les services de communication bancaire

Commissions HT				Description
<b>Les solutions Internet</b>				
<b>Elys PC TVA</b>  Un accès direct sécurisé pour consulter et gérer en ligne vos comptes détenus chez HSBC France	<b>Package de base</b>	Abonnement mensuel	26 €	<b>Services inclus</b> : consultation des relevés de comptes, relevés cartes Business, virements SEPA et de trésorerie en euros, titres et placements, gestion des bénéficiaires de virements SEPA, application mobile, confirmation de fichier télétransmis. Pour les entreprises dont le CA est ≤ à 750 K€ : 13 €.
	<b>Package international</b>	Abonnement mensuel	37 €	<b>Services inclus</b> : prestations du <b>package de base</b> + virements internationaux, gestion des bénéficiaires internationaux. Pour les entreprises dont le CA est ≤ à 750 K€ : 18,5 €.
	<b>Package intégral</b>	Abonnement mensuel	53 €	<b>Services inclus</b> : prestations du <b>package international</b> + saisie de LCR, portefeuille commercial, transfert de fichiers <sup>(1)(3)</sup> , Info Mail, relevé cartes affaires. Pour les entreprises dont le CA est ≤ à 750 K€ : 26,5 €.
Commission par mail (Info Mail)			0,90 €	
<b>HSBCnet TVA</b>  Un accès direct sécurisé pour gérer vos comptes partout dans le monde <sup>(2)</sup>	<b>Package simplifié</b>	Abonnement mensuel	35 €	<b>Services inclus</b> : information en temps réel sur les comptes ouverts dans le Groupe HSBC, virements internationaux, virements SEPA et SEPA instantané, transfert de fichiers SEPA <sup>(1)</sup> , titres et placements, HSBCnet Mobile. Comprenant 5 comptes HSBC dont 3 comptes en France et 5 utilisateurs <sup>(4)(5)</sup> .
		<b>Package international</b>	Frais de mise en place	300 €
	Abonnement mensuel		75 €	
	<b>Package intégral</b>	Relevé de compte (MT940, MT942) autre banque	Nous consulter	
			Frais de mise en place	300 €
		Abonnement mensuel	100 €	
Relevé de compte (MT940, MT942) autre banque	Nous consulter			

(1) Coût à la ligne : 0,07 € (Commission par enregistrement, ou par séquence ou opération (sens client vers banque)) TVA

(2) Nous vous rappelons que selon la réglementation en vigueur, les associations et sociétés n'ayant pas la forme commerciale, établies fiscalement en France, sont tenues de déclarer, lors de leur déclaration de revenus ou de résultats, les comptes ouverts, détenus, utilisés ou clos à l'étranger ainsi que les revenus afférents. En cas de non-respect de cette obligation, les personnes morales concernées s'exposent à des rappels d'impôts et à l'application de sanctions fiscales (amendes, majorations, intérêts de retard). Pour plus de précisions concernant les obligations fiscales vous incombant, nous vous recommandons de vous rapprocher de vos conseils indépendants.

(3) Confirmation des fichiers télétransmis via le service internet Elys PC inclus.

(4) Pour compte additionnel : 5 € / mois et par compte ; pour utilisateur additionnel : 8 € / mois et par utilisateur TVA

(5) Dispositif de sécurité supplémentaire : 10 € TVA

Commissions HT				Description
<b>Les solutions par échange de fichiers</b>				
HSBC CONNECT sous protocole EBICS <i>TVA</i>  Solution multibancaire d'échanges de fichiers pour la gestion de vos flux avec HSBC	<b>Package simplifié EBICS T<sup>(3)</sup></b>	Abonnement mensuel <sup>(2)</sup> (Sens client vers banque et banque vers client)	54 €	Package incluant 5 services <sup>(1)</sup> à choisir parmi : relevé de compte, remise de virements SEPA, remise de prélèvements SEPA, remise de LCR, remise de virements internationaux, relevé d'impayé de prélèvement SEPA, relevé de domiciliation LCR/BOR, impayé LCR, relevé de virements SEPA reçus, relevé de compte en devise, relevé de compte international
	<b>Package intégral EBICS T<sup>(4)</sup></b>		83 €	Packages incluant tous les services <sup>(1)</sup> disponibles.
	<b>Package EBICS TS<sup>(5)</sup></b>		87 €	
<b>Les solutions SWIFT</b>				
HSBC SWIFT <i>Net for Corporates TVA</i>  Service de messagerie sécurisée internationale basée sur l'utilisation du réseau SWIFT	FIN ou FileAct	Frais de mise en place	600 €	Frais additionnel par pays 450 €
		Abonnement mensuel	200 €	FIN : offre incluant messagerie FIN paiement (MT101) et relevé de comptes groupe HSBC (MT940, MT942). File Act : offre incluant transfert de fichiers FileAct, paiement (XML, CFONB,...) et relevé de comptes groupe HSBC (MT940, MT942).
	FIN et FileAct	Frais de mise en place	1000 €	Frais additionnel par pays 450 €
		Abonnement mensuel	300 €	Offre incluant : messagerie FIN, transfert de fichiers FileAct
	Réception de relevé de compte (MT940, MT942) d'une banque tierce hors groupe HSBC ou Initiation de paiement MT101 au débit de compte d'une banque tierce hors groupe HSBC	Frais de mise en place	450 €	
Abonnement mensuel		50 €		
<b>La solution Treasury APIs</b>				
Treasury APIs  Service d'échange automatique de fichiers en temps réel	Package intégral	Frais de mise en place	Nous consulter	Offre intégrant la totalité des Treasury APIs incluant l'émission de paiements et la consultation de relevés bancaires.
		Abonnement mensuel		
<b>L'échange de données Cash Management</b>				
Envoi de MT940/MT942 par HSBC France vers un BIC tiers <i>TVA</i>	Par compte et par mois		52 €	
Réception de MT101 par HSBC France depuis un BIC tiers <i>TVA</i>			26 €	
Frais de mise en place <i>TVA</i>	Par compte		150 €	

(1) Coût à la ligne : 0,07 € (Commission par enregistrement ou par séquence ou opération (sens client vers banque et/ou banque vers client)) *TVA*.

(2) Confirmation des fichiers télétransmis via le service internet Elys PC inclus.

(3) Sens client vers banque disponible à 32€ par mois : Package incluant 2 services (1) à choisir parmi : remise de virements SEPA, remise de prélèvements SEPA, remise de LCR, remise de virements internationaux.

Sens banque vers client disponible à 42€ par mois : Package incluant 2 services (1) à choisir parmi : relevé de compte, relevé d'impayé de prélèvement SEPA, relevé de domiciliation LCR/BOR, impayé LCR, relevé de virements SEPA reçus, relevé de compte en devise, relevé de compte international.

(4) Sens client vers banque seulement disponible à 44€ par mois; et sens banque vers client seulement disponible à 54 € par mois.

(5) Sens client vers banque uniquement disponible à 46€ par mois.

# Moyens de paiement France & Europe

Ces tarifs couvrent les paiements effectués en € dans l'EEE (États membres de l'Union Européenne ainsi que de l'Islande, du Liechtenstein, de la Norvège) ou dans l'espace SEPA (EEE plus le Royaume-Uni (hors EEE à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021), la République de Saint-Marin, la Suisse, Monaco, la République d'Andorre et la cité du Vatican). Pour les paiements vers d'autres pays et/ou en autres devises, veuillez consulter la page "Moyens de paiement internationaux".

		Commissions HT		Description
<b>Les encaissements</b>				
Les virements SEPA		Par virement	Gratuit	
Les virements SEPA Instantanés			Nous consulter	
Les prélèvements SEPA	Support électronique	Avis de prélèvement SEPA	0,41 €	
		Avis de prélèvement SEPA interentreprises	0,60 €	
		Par remise	3,50 €	
Demande d'ICS à la Banque de France			41 €	ICS (Identifiant Créancier SEPA).
Solution de représentation automatique des prélèvements SEPA impayés		Abonnement mensuel	150 €	
		Avis de prélèvement SEPA représenté	0,50 €	
HSBC Solution SEPA : gestion de mandats et de prélèvements SEPA <i>TVA</i>	Formule standard	Frais de mise en place	98 €	
		Abonnement mensuel	23 €	Jusqu'à 100 mandats stockés en base et l'émission de 100 prélèvements par mois.
	Formule premium		Nous consulter	Modulable en fonction de vos besoins.
Les virements de trésorerie	Par virement		Gratuit	
Les effets à l'encaissement	Support électronique	Par effet	0,53 €	
		Par remise	4,20 €	
	Support papier	Par effet	8 €	
		Par remise	15 €	
Les chèques	Remise de chèques au guichet		Gratuit	
	Solution « Offre Grands Remettants » (Remise directe de chèques physiques)	Frais de mise en place	150 €	
		Abonnement mensuel	100 €	
	Solution « Offre Grands Remettants » digitalisée (Elys Image chèque ou CHPR)	Frais de mise en place	250 €	
Abonnement mensuel		150 €		
Les espèces	Versement d'espèces		Gratuit	Versement d'espèces en € effectué dans les agences HSBC France. Devises (nous consulter).
	Solution « Offre Grands Remettants » avec "Crédit sur fichiers - Coffre Intelligent"	Abonnement mensuel	20 € par coffre	



			Commissions HT	Description
<b>Les paiements</b>				
Les virements SEPA	Support électronique	Par virement	0,22 €	Virement en euros effectué sous le format XML SEPA. Virements SEPA Instantanés disponibles sur HSBCnet et SWIFTnet.
		Par remise	3,50 €	
Les virements SEPA Instantanés		Par virement	1,50 €	
Les prélèvements SEPA (TIP SEPA inclus) et prélèvements SEPA Interentreprises	Paiement d'avis de prélèvement		Gratuit	
Les virements	Support papier	Par virement	20 €	
		Par virement répétitif en faveur d'un tiers	1,50 €	
		Virement sur liste - Par virement	5 €	
		Virement sur liste - Par remise	15,50 €	
Les virements urgents	Support électronique	Par virement	5,50 €	Virement unitaire en euros (format non SEPA) émis dans l'EEE.
Les virements de trésorerie	Support électronique	Par virement de trésorerie	7 €	
	Support papier		50 €	
Les effets domiciliés	Échéance avisée		Gratuit	
	Échéance non avisée		25 €	
Les chèques	Lettre chèque		Nous consulter	
	Emission d'un chèque de banque en euros		11 €	
<b>Les impayés, incidents et divers</b>				
Impayés	Frais pour impayé sur prélèvement remis SEPA / SEPA interentreprises		15 €	
	Frais pour impayé sur remise d'effet (LCR/BOR)		20 €	
	Frais pour impayé sur remise de chèque		16 €	Gratuité pour un chèque remis impayé au motif « provision insuffisante »
Incidents de fonctionnement et rejets	Frais de rejet de virement/prélèvement pour motif « défaut ou insuffisance de provision »		Maxi. 20 €	Y compris les frais d'intervention.
	Frais de rejet de virement/prélèvement pour motif « coordonnées erronées » ou « compte clos »		17 €	
	Frais de rejet d'effet domicilié sur nos caisses pour motif « défaut ou insuffisance de provision »		27 €	
Divers	Frais pour annulation de prélèvement SEPA	Par opération	0,50 €	
		Par remise	12 €	
	Opposition et levée d'opposition sur avis de prélèvement, SEPA (TIP SEPA inclus) et avis de prélèvement SEPA Interentreprises		13 €	
	Demande de retour de fonds sur virement SEPA et virement SEPA instantané émis	Par virement	20 €	
	Frais divers sur effet : réclamation, prorogation, changement de domiciliation, annulation		20 €	
	Opposition sur chèque		13 €	
	Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision	Pour chèque ≤ 50 €		30 €
Pour chèque > 50 €		50 €		

# Moyens de paiement internationaux

			Commissions HT	Description
<b>Les encaissements</b>				
Les virements <sup>(1)</sup>	Virement international reçu		15 €	
Les chèques payables à l'étranger <sup>(1)</sup>	En % du montant		0,1 %	En cas de remise en Crédit Après Encaissement (CAE), en sus : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Frais de port (25 €)</li> <li>• Frais de correspondant (Variables selon pays)</li> </ul>
			Mini. 18 €, maxi. 105 €	
<b>Les paiements</b>				
Les virements internationaux commerciaux	Commission de transfert	Par virement électronique	12 €	Les virements internationaux sont des virements vers : <ul style="list-style-type: none"> <li>• un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) (les Etats membres de l'Union Européenne, l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège) et dans une devise de l'EEE (hors l'Euro). Le mode « SHARE » (frais partagés) s'applique obligatoirement dans tous ces cas et également de façon obligatoire pour les virements vers un pays de l'EEE en toute autre devise.</li> <li>• un pays qui n'est pas de l'EEE et en toute devise. Le mode « SHARE » (frais partagés) s'applique par défaut.</li> </ul>
		Par virement papier	50 €	
Les virements internationaux de trésorerie	Commission de transfert	Par virement électronique	15 €	Sur liste fermée de bénéficiaires. Virement à destination d'un compte de l'entreprise ou entre comptes d'entreprises appartenant au même groupe.
		Par virement papier	50 €	
Les règlements d'effets ou de chèques, émis en faveur de l'étranger	Par effet / Par chèque	En % du montant	0,15 %	Commission de change en sus.
		Minimum	35 €	
<b>Le change</b>				
Commission de change		Par opération	18 €	La commission de change s'applique à toute opération nécessitant l'achat ou la vente de devises. Commission exonérée pour les opérations traitées par la Salle des Marchés HSBC France. Pour en savoir plus, nous consulter.
<b>Les opérations diverses</b>				
Frais de correspondant			20 €	Frais facturés par les banques correspondantes de HSBC et appliqués au donneur d'ordre en mode OUR.
Absence ou erreur sur l'IBAN ou le BIC sur les virements émis	Minimum		17 €	Frais de correspondants en sus, variables selon pays.
Opérations sur chèques			31 €	Chèques (avis de sort).
Frais de SWIFT			5 €	Uniquement sur les chèques.

(1) Si change, commission de change en sus.

# Monétique

		Commissions HT		Description
L'offre cartes porteurs		Carte Business	Carte Entreprise	
Carte Visa Business	Débit immédiat	50 €		Cotisation annuelle
	Débit différé	56 €		
Carte Visa Gold Business	Débit immédiat ou différé	140 €		
Carte Entreprise (European Corporate Card) à débit compte entreprise			40 €	Cotisation annuelle. Ou contre valeur dans la devise de tenue du compte sur lequel est débitée la cotisation. Carte disponible dans les devises suivantes : euro, livre sterling, franc suisse, zloty polonais, couronne tchèque, couronne suédoise, couronne danoise ou couronne norvégienne.
Carte Entreprise (European Corporate Card) à débit compte collaborateur				
Cartes logées, virtuelles ou carburant			Gratuit	
Les opérations diverses				
Opposition sur carte	Pour perte, vol, utilisation frauduleuse, contrefaçon ou détournement	Gratuit	Gratuit	Gratuit si réfection consécutive à la désactivation de la fonctionnalité sans contact.
	Pour utilisation abusive	36 €		
Remplacement de carte suite à une mise en opposition		Gratuit		
Réfection de carte		12,5 €		
Réédition de code confidentiel		9 €		
Frais d'envoi de carte		2,3 €		
Les retraits d'espèces en zone euro				
Aux DAB du Groupe HSBC ou d'autres banques		Gratuit	3% (1,75€ minimum)	Ou contre valeur dans la devise de tenue du compte sur lequel sont débités les frais.
Aux guichets des agences des réseaux Visa ou MasterCard		5 €		
Les retraits d'espèces et paiements (dans une devise différente de celle de la carte)				
Aux DAB du Groupe HSBC	En % du montant brut de la transaction	Gratuit <sup>(1)</sup>	3% (1,75€ minimum par retrait) + 2,75% du montant brut de la transaction (frais de change)	Ou contre valeur dans la devise de tenue du compte sur lequel sont débités les frais.
Aux DAB d'autres banques		2,90% + 3,05€ par retrait		
Aux guichets des agences des réseaux Visa ou MasterCard		2,90% + 5€ par retrait		
Paiement à l'étranger		2,90 %	2,75 %	
L'offre commerçants				
Les contrats commerçants de proximité / proximité sans contact / vente à distance / vente à distance sécurisée		Commission par transaction	Nous consulter	Tarif établi en fonction de plusieurs critères (volume, zone géographique d'émission de la carte, marque, catégorie de la carte)
La solution Elys Net (e-commerce)		Frais d'installation <i>TVA</i>	285 €	Solution de paiement sécurisé en ligne par carte
		Abonnement mensuel <i>TVA</i>	23,9 €	
		Option « Outils de lutte contre la fraude » - Abonnement mensuel <i>TVA</i>	15 €	

(1) Dans certains pays, vos retraits peuvent être soumis à des frais additionnels facturés par la banque étrangère (y compris s'il s'agit d'une banque HSBC) ou par l'administrateur local du DAB.

# Commerce international

			Commissions HT	Description	
<b>A l'import</b>					
Les remises documentaires	Commission d'encaissement	En % du montant de la remise	0,2 %	Commission liée à l'exécution des instructions reçues par son mandant.	
			Mini. 80 €		
Les crédits documentaires	Commission d'ouverture	En % du montant du crédit documentaire (tolérance de crédit incluse)	0,3 %	Calculée prorata temporis et perçue par trimestre indivisible sur la durée de validité du crédit, cette commission rémunère l'engagement de payer pris par la banque émettrice pour le compte du donneur d'ordre, son client.	
			Mini. 135 €		
	Commission de prorogation/ augmentation	En % du montant de l'augmentation ou de l'opération sur la nouvelle durée (si prorogation)	0,3 %	Perçue par trimestre indivisible. <u>Modification pour une augmentation</u> : la commission est calculée sur le montant de l'augmentation.	
			Mini. 125 €	<u>Modification pour une demande de prorogation</u> : la commission est calculée sur le montant total du crédit documentaire pour la nouvelle durée d'engagement (hors trimestres déjà perçus à l'ouverture).	
	Frais d'amendement standard			115 €	Frais fixe lié à une modification d'un élément du crédit documentaire, autre que l'augmentation du montant du crédit documentaire ou le changement de sa durée (prorogation).
	Commission de levée de documents	Par jeu de documents		0,125 %	Calculée en % sur le montant des documents reçus de la banque notificatrice ou confirmatrice (autant de commissions que de présentation de jeux de documents). Cette commission rémunère l'examen des documents de la banque émettrice (coût de traitement du document).
			Mini. 130 €		
Commission d'engagement	En % du montant du crédit documentaire (tolérance de crédit incluse)		0,083%	Calculée par mois indivisible, soit pour information 0,25% par trimestre indivisible, en fonction de la durée de l'acceptation ou de l'engagement de paiement différé.	
			Mini. 90 €	Cette commission rémunère l'engagement de paiement pris par la banque émettrice au titre de son acceptation ou du paiement différé jusqu'à l'échéance du paiement.	
Autres frais à l'Import <sup>(1)</sup>	Bon de cession - Libération de la marchandise / Garantie pour absence de connaissance	En % du montant de l'opération	0,10 %	<u>Bon de cession, libération de marchandise</u> : demande de relâche de marchandise en cas de transport aérien (LTA).	
			Mini. 100 €	<u>Garantie pour absence de connaissance</u> : demande de garantie en cas de perte de connaissance.	
	Interventions diverses			38 €	Concerne toute intervention nécessitant un traitement/action complémentaire de HSBC (relance, report d'échéance de paiement, modification de montant, demande d'aval...).
	Frais de port	Par pli		Mini. 25 €, maxi. 80 €	Variable selon les pays.
	Frais de transmission SWIFT	Par envoi		Mini. 5 €, maxi. 43 €	Variable selon intervention manuelle.
	Frais de relance	Par relance		10 €	Relance par mail liée aux opérations en attente de paiement.
	Frais pour traitement de documents irréguliers (incl. télex)			100 €	Déduction réalisée sur le montant total crédité au bénéficiaire.

1) Des frais de virement et/ou de change sont appliqués - Veuillez vous référer au chapitre "Moyens de paiement internationaux."

			Commissions HT	Description
<b>A l'export</b>				
Les remises documentaires	Commission d'encaissement	En % du montant de l'opération	0,2 %	Commission liée à l'exécution des instructions émises par le client exportateur, comprenant le traitement (vérification) et l'envoi du bordereau d'instruction accompagné des documents et traites éventuelles à la banque présentatrice (banque de l'importateur).
			Mini. 85 €	
Les crédits documentaires	Commission de notification	En % du montant du crédit documentaire	0,1 %	Calculé en % sur le montant du crédit documentaire reçu de la banque émettrice, tolérance incluse (A titre d'exemple, si la tolérance est de 10%, le calcul de la commission se fait sur le montant du crédit documentaire augmenté de 10%). Cette commission rémunère la transmission du crédit documentaire au bénéficiaire.
			Mini. 115 €	
	Commission de confirmation		Nous consulter	Cette commission rémunère le risque de la banque confirmatrice pris sur la banque émettrice. Le taux peut varier en fonction du risque pays, du montant et de la durée de l'engagement.
	Commission d'acceptation / d'engagement		Mini. 130 €	Cette commission rémunère l'engagement de la banque d'honorer le paiement à l'échéance et le risque pris sur la banque émettrice. Le taux peut varier en fonction du risque pays.
	Commission de paiement documentaire		105 €	Commission de paiement sur crédit documentaire notifié à échéance.
	Frais d'amendement sur crédit documentaire notifié		115 €	Montant forfaitaire par modification.
	Commission de levée des documents	En % du montant des documents reçus du bénéficiaire du crédit documentaire	0,15 %	Perçue par jeu de documents présentés, cette commission rémunère l'examen des documents.
Mini. 135 €				
Autres frais à l'Export	Commission de transfert de crédit documentaire	En % du montant transféré	0,15 %	Commission prise en tant que banque transférante du crédit documentaire.
			Mini. 235 €	
	Commission de mise à disposition	En % du montant de la somme mise à disposition	0,10 %	Cette commission est à la charge du bénéficiaire du crédit documentaire lorsque ce dernier demande la mise à disposition d'une partie du crédit en faveur d'une tierce partie désignée par lui-même.
			Mini. 95 €	
	Présentation de documents irréguliers		95 €	Commission prise lorsque les documents déclarés irréguliers lors de l'examen sont représentés par le client.
	Interventions diverses sur les remises documentaires export		38 €	Concerne toute intervention nécessitant un traitement/action complémentaire de HSBC (relance, report d'échéance de paiement, modification de montant, demande d'aval...).
	Frais de transmission SWIFT	Par envoi	Mini. 5€ , maxi. 43 €	Variable selon intervention manuelle.
Frais de relance	Par relance	10 €	Relance par mail liée aux opérations en attente de paiement.	
Frais de port	Par pli	Mini. 25 €	Variable selon destination	

Commissions HT				Description
<b>Les garanties internationales</b>				
Commission de risque		Minimum par trimestre	25 €	Commission calculée par rapport au montant garanti. Nous consulter.
Rédaction de l'acte	Frais d'acte standard (texte conforme aux standards HSBC)	Par garantie	150 €	Frais administratif pour la mise en place de la garantie.
	Frais d'acte complexe (dont les demandes sans suite) nécessitant une étude juridique du texte		Mini 200 €	Frais administratif pour la mise en place de la garantie. Variable en fonction de la complexité du dossier.
Frais d'avenant		Par avenant	110 €	Amendement de la garantie (ex : modification des termes de la garantie, prorogation, ...)
Frais de mise en place en urgence			200 €	Frais de mise en place d'une garantie dans des délais extrêmement rapides (en 24h à la réception de tous les éléments), en sus des frais de rédaction de l'acte.
Frais de mise en jeu de garantie			150 €	Commission prise en cas de réception d'une demande de mise en jeu.
Frais de mainlevée de garantie			80 €	S'applique uniquement à la mainlevée anticipée (garantie non échue obligatoirement).
Autres opérations (demande d'encours, dossier sans suite, frais de port, ...)			Nous consulter	
<b>Les « plus » à l'international</b>				
Solution Internet HSBC <i>net</i> Trade et Garanties <i>TVA</i>			Nous consulter	Services inclus : transmission électronique des demandes d'émission et d'amendement des crédits documentaires à l'Import, notification électronique des ouvertures de crédits documentaires à l'Export, gestion des garanties domestiques et internationales en toute simplicité et toute sécurité, téléchargement de rapports personnalisés <b>Trade et Garanties</b> .
E-solutions : Instant@dvice et DC@dvising			Gratuit	L'envoi automatique par e-mail de vos avis d'opération documentaire à l'Import et à l'Export.

# L'offre de crédit

Commissions HT				Description
<b>Les principales conditions d'arrêtés de compte</b>				
Intérêts débiteurs		Les intérêts conventionnels sont calculés en tenant compte du nombre de jours exact sur la base d'une année de 360 jours. La marge est fonction de la nature et de la durée du crédit, ainsi que de la structure financière de l'entreprise cliente.		
		Nous consulter	Devise Euro	Les intérêts sont calculés en fonction du Taux de Base Bancaire <sup>(1)</sup> augmenté d'une marge maximum de 7,50 % susceptible de révision en fonction de l'évolution du taux de l'usure.
Autres devises	Les intérêts sont calculés en fonction du taux journalier de la devise augmenté d'une marge maximum de 7,50 % susceptible de révision en fonction de l'évolution du taux de l'usure.			
Commissions diverses sur arrêtés de compte	Commission de plus fort découvert <sup>(2)</sup>	Mensuel	Mini. 0,07 %	Calculée sur le plus fort découvert de chaque mois et plafonnée à 100 % des intérêts débiteurs.
	Commission de dépassement <sup>(2)</sup>		Mini. 0,70 %	Calculée sur le solde débiteur le plus élevé de chaque mois en l'absence d'autorisation ou en dépassement de l'autorisation consentie.
	Commission d'immobilisation <sup>(2)</sup>		2,50 %	Calculée sur les nombres débiteurs lorsqu'aucun nombre créditeur n'est enregistré sur la période de l'arrêté.
	Frais d'édition d'échelle d'intérêts	Par édition	8 €	
<b>Les crédits court terme</b>				
<i>Pour les crédits par découvert en compte, se reporter aux principales conditions d'arrêtés de compte - pour les autres crédits, consulter votre chargé d'affaires pour connaître les conditions de taux.</i>				
Frais d'étude et de renouvellement des dossiers	En % du montant du crédit		Maxi. 1,5 %	Suivant la complexité du dossier.
	Minimum		250 €	
Confirmation de concours			Mini. 0,25 %, maxi. 1 %	Calculée sur le montant des concours confirmés.
Impayé sur échéance			75 €	
<b>L'escompte</b>				
Commission par effet	Montant		Voir p.8	Cf. «Commissions par effet à l'encaissement».
Commission de bordereau d'escompte	En % du montant de la remise		0,10 %	
	Maximum		13 €	
<b>Les cessions de créances professionnelles loi «Dailly»</b>				
Frais par créance cédée			11 €	
Frais par bordereau de cession	Par bordereau		20 €	
Frais de prorogation de créance	Par créance		30 €	Applicable uniquement pour le financement en avance Dailly notifié.
Frais de notification				
Frais de créance impayée				

(1) Taux de Base Bancaire HSBC : 7,40 % au 01/10/2019. Le TBB est déterminé par chaque banque et sert de base pour calculer le taux conventionnel de certains crédits. Il est affiché dans toutes les agences.

(2) La commission de plus fort découvert, la commission de dépassement et la commission d'immobilisation rentrent dans le calcul du TEG.

Les crédits long terme	Commissions HT		Description
<b>Les prêts</b>			
<i>Consulter votre chargé d'affaires pour connaître les conditions de taux.</i>			
Frais d'étude des dossiers	En % du montant du crédit	Maxi. 1,5 %	Suivant la complexité du dossier.
	Minimum	250 €	
Frais d'avenant sur contrat de prêt	Avenant simple	250 €	
	Avenant complexe	Nous consulter	
Impayé sur échéance		75 €	
<b>Le leasing mobilier</b>			
<i>Les conditions présentées s'appliquent aux opérations de crédit-bail mobilier, location avec option d'achat et location financière telles que prévues aux Conditions Générales du contrat HSBC France.</i>			
Frais de dossier <i>TVA</i>	En % du montant financé	Mini. 0,3 %	Suivant la complexité du dossier.
	Minimum	100 €	
Frais de greffe <i>TVA</i>		35 €	
Demande de radiation de publication		Gratuit	
Changement de domiciliation bancaire <i>TVA</i>	Par contrat	30 €	
Rédition de documents <i>TVA</i>			
Attestations diverses <i>TVA</i>			
Gestion d'un sinistre couvert par une assurance groupe		Gratuit	Assurance Groupe : Assurance proposée par HSBC lors de la souscription du contrat.
Gestion d'un sinistre non couvert par une assurance groupe <i>TVA</i>	Par opération	150 €	
Modification de plan de remboursement <i>TVA</i>	Minimum par contrat	250 €	Suivant la complexité du dossier.
Transfert au nom d'un nouveau locataire <i>TVA</i>			
Gestion de subvention <i>TVA</i>			
Autres actes de gestion <i>TVA</i>		Nous consulter	
Gestion de certificat d'immatriculation suite perte/modification <i>TVA</i>		35 €	
Frais divers (traitement de contravention, relance de copie de certificat d'immatriculation) <i>TVA</i>		50 €	



## Commissions HT

## Description

**Les Garanties**

*Pour plus d'informations sur les garanties internationales, veuillez vous référer au chapitre « Commerce International ».*

Garanties sur le marché domestique	Commission de risque	Minimum par trimestre	25 €	Commission de risque au minimum perçue par trimestre. Nous consulter.
	Frais d'acte standard	Par acte	55 €	Rédaction de l'acte. Frais administratif pour la mise en place de la garantie (texte standard HSBC).
	Frais d'acte complexe		120 €	Frais administratif pour mise en place de la garantie (texte qui déroge aux modèles standards HSBC).
	Frais d'avenant	Par avenant	50 €	Avenant / Amendement de la garantie (ex : modification des termes de la garantie, prorogation,...).
	Frais de mise en jeu de garantie			Commission prise en cas de réception d'une demande de mise en jeu.
	Frais de mainlevée de garantie			S'applique uniquement à la mainlevée anticipée (garantie non échue obligatoirement).
	Autres opérations		Nous consulter	Autres frais sur les cautions (ex : frais de transmission sans responsabilité, dossier sans suite...).
Caution express	Par acte		70 €	Mise en place de la garantie caution express.

**L'information annuelle des donneurs de cautions**

Information annuelle des donneurs de cautions		57 €	
---	--	------	--

# Les solutions de cash management

Commissions HT			Description
<b>La centralisation de trésorerie domestique</b>			
Elys Centralisation		Nous consulter	Remontée en fin de journée des soldes des comptes tenus chez HSBC France en euros et dans toutes devises traitées par HSBC France.
Elys Fusion	Abonnement mensuel par compte	25 €	Fusion d'échelles d'intérêts des comptes tenus chez HSBC France en euros et dans toutes devises traitées par HSBC France.
	Frais de mise en place	Nous consulter	
<b>La centralisation de trésorerie internationale</b>			
Global Liquidity Solutions Intraday	Abonnement mensuel par compte	Nous consulter	Remontée en cours de journée des soldes des comptes ouverts dans le Groupe HSBC <sup>(1)</sup> .
Global Liquidity Solutions End of Day			Remontée en fin de journée des soldes des comptes ouverts dans le Groupe HSBC <sup>(1)</sup> .
Global Liquidity Solutions banque tierce	Frais de mise en place		Remontée en cours de journée des soldes des comptes ouverts dans des banques tierces.

(1) Nous vous rappelons que selon la réglementation en vigueur, les associations et sociétés n'ayant pas la forme commerciale, établies fiscalement en France, sont tenues de déclarer, lors de leur déclaration de revenus ou de résultats, les comptes ouverts, détenus, utilisés ou clos à l'étranger ainsi que les revenus afférents.

En cas de non-respect de cette obligation, les personnes morales concernées s'exposent à des rappels d'impôts et à l'application de sanctions fiscales (amendes, majorations, intérêts de retard).

Pour plus de précisions concernant les obligations fiscales vous incombant, nous vous recommandons de vous rapprocher de vos conseils indépendants.

# Les solutions de placement

Les présents tarifs sont affichés hors Taxe sur les Acquisitions de Titres au taux en vigueur à la date de parution de la brochure de 0,3% du montant des transactions (taux susceptible d'évolution) <sup>(1)</sup>. HSBC France ne perçoit plus aucune rétrocession (ou inducements) sur la vente des OPC. Pour les solutions de protection et d'assurance, veuillez consulter votre chargé d'affaires.

<b>Commissions HT</b>		<b>Description</b>
<b>Les ordres de bourse</b>		
<b>Les ordres sur les Marchés Euronext<sup>(1)</sup> - Ordre passé par Internet</b>		
Montant de l'ordre	Commission proportionnelle	Facturation minimum par ordre
• Jusqu'à 15 000 €	0,45 %	7,94 €
• Au-delà de 15 000 €	0,267 %	
<b>Les droits de garde <i>TVA</i></b>		
<i>Les droits de garde sont prélevés semestriellement et sont calculés sur la base des valeurs détenues en portefeuille au 30 juin et au 31 décembre de chaque année.</i>		
<b>Montant du portefeuille déterminé sur la valeur totale des seules lignes facturables</b>	<b>Commission fixe par ligne<sup>(2)</sup> + Commission proportionnelle par tranche</b>	<b>Facturation minimum par compte</b>
• Jusqu'à 80 000 €	4,18 € + 0,20 %	14 € par semestre
• De 80 001 € à 160 000 €	4,18 € + 0,15 %	
• Au-delà de 160 000 €	4,18 € + 0,117 %	
Droits de garde pour les valeurs OPC (Organisme de Placement Collectif) du groupe HSBC	Gratuit	
<b>Conservation individuelle des titres auprès d'Euroclear <i>TVA</i></b>		
Conservation individuelle des titres auprès d'Euroclear	Nous consulter	Possibilité d'inscrire les titres sur un compte ouvert individuellement à votre nom directement auprès du dépositaire central Euroclear, conformément au règlement européen sur les dépositaires centraux de titres.
<b>Les OPC du groupe HSBC</b>		
<i>Les prix de souscription et de rachat des parts ou actions d'OPC tiennent compte des éventuels frais d'entrée et de sortie, variables selon les OPC, dont le client prend connaissance à la lecture du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICl) qui lui est fourni préalablement à la souscription.</i>		
Commission de gestion	Se reporter au prospectus OPC <sup>(4)</sup>	
Monétaires Euros	Frais de souscription par Internet	Gratuit
		Remontée en fin de journée des soldes des comptes ouverts dans le Groupe HSBC.
Autres OPC	Nous consulter	
		Y compris OPC autres que Monétaires Euro.

(1) Paris, Bruxelles, Amsterdam. Autres marchés : nous consulter. (2) Pour les valeurs ISIN, cotées sur les Marchés Euronext<sup>(1)</sup>. (3) La Taxe sur les Acquisitions de Titres (TAT) est applicable à toute acquisition, à titre onéreux, d'un titre de capital ou assimilé (admis aux négociations sur un marché réglementé français ou étranger) d'une entreprise française dont la capitalisation boursière excède un milliard d'euros au 1<sup>er</sup> décembre de l'année précédant celle d'imposition. Cette taxe est mise à votre charge pour les acquisitions de titres susvisées, qu'elles aient été réalisées par vous directement ou effectuées dans le cadre d'un Mandat HSBC Action Europe. (4) Avant d'investir dans un OPC de droit français ou étranger, vous devez prendre connaissance impérativement et attentivement de la version française du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICl) ou de son prospectus, documents réglementaires disponibles auprès des agences HSBC ou sur [www.hsbc.fr](http://www.hsbc.fr). Avant toute décision d'investissement, il vous appartient de vous assurer que le ou les instruments financiers considérés correspondent à la réglementation dont vous relevez (et notamment la législation locale à laquelle vous seriez éventuellement assujéti). Les investissements, soumis aux fluctuations du marché, peuvent varier tant à la baisse qu'à la hausse, et présentent un risque de perte en capital.

			Commissions HT	Description
<b>Les autres opérations</b>				
OPC hors Groupe HSBC France <i>TVA</i>		Frais de souscription	25 €	
Paiements de coupons <i>TVA</i>	Valeurs Euronext		<b>Gratuit</b>	Marchés Euronext Paris, Bruxelles, Amsterdam. Autres marchés : nous consulter.
	Valeurs étrangères, code ISIN dépôt Euroclear			
	Valeurs étrangères, code ISIN dépôt étranger		2,5 %	
Transfert de titres vers un autre établissement <i>TVA</i>	Dépôt France, Belgique, Pays-Bas	Par ligne	4,16 €	
		Minimum	33,3 €	
	Dépôt étranger	Par ligne	41,66 €	
Les Opérations sur Titres (OST)			12,80 €	
Divers <i>TVA</i>	Relevé de portefeuille	Trimestriel	<b>Gratuit</b>	Par envoi
		Mensuel	8,33 €	
	Relevé à la demande		25 €	
La Gestion déléguée <i>TVA</i>			Nous consulter	Déléguer la gestion de votre trésorerie à nos experts en investissant à travers des mandats de gestion, dans le respect de vos objectifs d'investissement, de votre profil de risque et de votre sensibilité aux marchés financiers.

**Solutions de placement pour gérer vos excédents de trésorerie en fonction de votre profil d'investissement, de la durée de votre placement, de vos objectifs et contraintes de gestion.**

**L'épargne réglementée**

Livret A	Taux du livret A, au 1 <sup>er</sup> février 2020 : 0,50 %	Taux et montant règlementés fixés par les Pouvoirs Publics. Personnes morales éligibles : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les associations (régies par la Loi de 1901 non soumises à l'IS de droit commun)</li> <li>• Les syndicats de co-proprétaires</li> <li>• Les organismes de logement social</li> </ul>
Compte Sur Livret	Taux du CSL de 0,1 % (taux nominal annuel brut au 1 <sup>er</sup> janvier 2020)	Accessible uniquement aux personnes morales sans but lucratif, notamment les associations loi 1901.

# Les principales dates de valeur

La date de valeur applicable aux principales opérations de débit et de crédit en compte est la date à laquelle la somme est prise en considération pour le calcul des intérêts débiteurs.

## Les opérations France et SEPA

Païement	Date de valeur
Virement SEPA / de trésorerie émis	jour de débit en compte
Retrait d'espèces	jour de l'opération
Chèques émis	J <sup>(1)</sup> - 1 jour ouvré
Prélèvement SEPA (TIP SEPA inclus) et prélèvement SEPA Interentreprises	jour de la date de règlement interbancaire
Effet domicilié	1 jour calendaire avant la date de règlement

Encaissement	Date de valeur
Virement SEPA / de trésorerie reçu	jour de la date de règlement interbancaire
Versement d'espèces	jour de l'opération
Remise de chèques	J <sup>(2)</sup> + 1 jour ouvré
Remise de prélèvement SEPA (TIP SEPA inclus) et prélèvement SEPA Interentreprises	jour de la date de règlement interbancaire <sup>(3)</sup>
Remise d'effet LCR/BOR <ul style="list-style-type: none"> <li>• Encaissement à échéance ou escompte valeur</li> <li>• Escompte</li> </ul>	4 jours calendaires après échéance (reportée s'il y a lieu) <sup>(4)</sup> 1 jour calendaire après la date de traitement de la remise

## Les opérations internationales

Païement	Date de valeur
Virement commercial émis (sans change, avec change)	jour de débit en compte
Virement de trésorerie émis (sans change, avec change)	jour de débit en compte
Règlement de chèques émis en faveur de l'étranger	1 jour ouvré avant la date de débit en compte (tirés sur des comptes € ou devises)
Règlement d'effets émis en faveur de l'étranger	1 jour ouvré avant la date de débit en compte <sup>(5)</sup>

(1) J est la date de comptabilisation en compte.

(2) J est la date de comptabilisation en compte (soit la date de remise du chèque pour encaissement à la banque).

(3) La remise devra être effectuée 1 jour ouvré bancaire (un jour où la banque exécute des ordres de paiement et où les systèmes de règlement sont ouverts) au plus tard avant l'échéance de paiement quel que soit le type de prélèvement (ponctuel, premier d'une série, récurrent ou dernier d'une série).

(4) Pour une remise effectuée au minimum 12 jours calendaires avant l'échéance. Si la remise est effectuée moins de 12 jours calendaires avant la date d'échéance, alors la date de valeur correspond à J (date de la remise) + 12 jours calendaires.

(5) En cas de cession de devise : 2 jours ouvrés avant la date de débit en compte.

<b>Encaissement</b>		<b>Date de valeur</b>
Virement commercial reçu	sans change	J <sup>(6)</sup>
	avec change	J <sup>(6)</sup>
Virement de trésorerie reçu	sans change	J <sup>(6)</sup>
	avec change	J <sup>(6)</sup>
Encaissement de chèques payables à l'étranger		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• En Crédit Après Encaissement</li> <li>• En Sauf Bonne Fin</li> </ul>		1 jour ouvré après la date de réception réelle des fonds par la banque 1 jour ouvré après la date de remise en compensation
Encaissement d'effets payables à l'étranger		2 jours ouvrés après la date de réception réelle des fonds par la banque

### Les opérations de change

	<b>Date de valeur</b>
Au débit d'un compte en euros ou en devises	1 jour ouvré avant l'opération
Au crédit d'un compte en euros ou en devises	2 jours ouvrés après l'opération
A terme	Nous consulter

(6) Jour de réception des fonds par la banque.

# Les offres packagées

Commissions HT			Description
<b>Convention HSBC Fusion</b> TVA			
HSBC Fusion Start	Le forfait comprend : 1 Carte Visa Business, l'accès à la banque en ligne <sup>(1)</sup> et les frais suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tenue de compte</li> <li>• Virements SEPA occasionnels et permanents domestiques</li> <li>• Opposition sur chèques et prélèvements</li> <li>• Opposition sur carte bancaire en cas de perte ou de vol</li> <li>• Réédition du code confidentiel de votre carte bancaire</li> <li>• Réfection de carte bancaire</li> </ul>	17 € / mois	Les conventions HSBC Fusion incluent un ensemble de services et prestations nécessaires à la gestion de votre activité professionnelle. Offres réservées aux professions libérales exerçant sous forme de personnes morales avec un chiffre d'affaires annuel de moins de 1,5 millions d'euros.  La souscription à une convention HSBC Fusion donne droit à des tarifs préférentiels sur des outils de gestion d'activité proposés par nos partenaires Sage et Kleos. Legalstart et Targetweb. Pour en savoir plus, rendez-vous sur <a href="http://www.hsbc.fr/fusion">www.hsbc.fr/fusion</a> .
HSBC Fusion Fast	Fusion Start + Gratuité des commissions suivantes (Commission de mouvement, Commission d'actualisation)	25 € / mois	Pour connaître le détail des services et assurances inclus dans la carte Visa Business, rendez-vous sur <a href="http://www.hsbc.fr">www.hsbc.fr</a> , rubrique « Professionnels ».
HSBC Fusion Smart	Fusion Fast + 1 Carte Visa Gold Business <sup>(2)</sup>	30 € / mois	
<b>Convention HSBC Business</b> (offre plus commercialisée) TVA			
<i>Entreprise ayant un chiffre d'affaires ≤ à 1,5 M€ HT et des flux domestiques uniquement.</i>			
Abonnement mensuel <sup>(3)</sup>	Avec Carte Visa Business	22 €	La convention HSBC Business inclut les prestations suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Carte Visa Business ou Carte Visa Gold Business</li> <li>• Un relevé mensuel d'opérations pour faciliter le suivi de vos paiements</li> <li>• Services de la banque au quotidien : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Retraits d'espèces avec carte bancaire en France et zone euro (tous DAB),</li> <li>- Réfection de carte,</li> <li>- Réédition de code confidentiel de carte,</li> <li>- Frais d'opposition sur chèques, prélèvements et cartes.</li> </ul> </li> <li>• Accès internet avec Elys PC en <b>package de base</b></li> <li>• En option : une facilité de caisse jusqu'à 10 000 € (sous réserve d'acceptation de votre dossier)</li> <li>• Assurance VOLASSUR PRO (Contrat d'assurance collective à adhésion individuelle et facultative en cas de perte ou de vol des moyens de paiement souscrit par HSBC France, auprès d'AIG Europe Limited (dans la limite des dispositions contractuelles))</li> </ul>
	Avec Carte Gold Business	29 €	
<b>Solution HSBC Business</b> (offre plus commercialisée) TVA			
<i>Entreprise ayant des flux domestiques et internationaux.</i>			
Abonnement mensuel <sup>(3)</sup>	Avec Carte Visa Business	33 €	La Solution HSBC Business inclut les prestations de la Convention HSBC Business avec un accès internet à Elys PC en <b>package international</b> (en lieu et place du <b>package de base</b> ), et n'offre pas en option, de facilité de caisse jusqu'à 10 000 €.
	Avec Carte Visa Gold Business	41 €	
<b>Pack Entrepreneurs</b> (offre plus commercialisée) TVA			
Abonnement mensuel <sup>(3)</sup>	Avec Carte Visa Business	55 €	
	Avec Carte Visa Gold Business	60 €	

(1) Accès à la Banque à distance via Elys PC, voir page 6.

(2) En lieu et place de la Carte Visa Business.

(3) En cas de souscription en package intégral Elys PC, rajouter 13,50 € au prix de l'abonnement pour une entreprise ayant un chiffre d'affaires ≤ 750.000 €, et 27 € au prix de l'abonnement pour une entreprise ayant un chiffre d'affaires &gt; 750.000 €.

**Publié par HSBC France**

Référence : 20.000.88 - 07/20

**HSBC France**

Société Anonyme au capital de 491 155 980 euros  
SIREN 775 670 284 RCS Paris 103, avenue des Champs-Élysées - 75008 Paris  
Banque et Intermédiaire en assurance immatriculé auprès de l'ORIAS  
(Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurance - [www.orias.fr](http://www.orias.fr))  
sous le n° 07 005 894.

**HSBC Assurances Vie (France)**

Société Anonyme au capital de 115 000 000 euros  
SIREN 338 075 062 RCS Paris  
Adresse postale : 75419 Paris Cedex 08  
Siège social : 15, rue Vernet - 75008 Paris  
Entreprise régie par le Code des Assurances

Crédit photo : Getty Images